

PESTICIDES LES BONNES PRATIQUES

LES PESTICIDES (herbicides, insecticides et fongicides) SONT DES PRODUITS UTILISÉS POUR DÉTRUIRE OU FREINER LA CROISSANCE DE PLANTES JUGÉES INDÉSIRABLES, OU POUR SUPPRIMER LES INSECTES ET CHAMPIGNONS JUGÉS NUISIBLES.

Mal les utiliser est dangereux pour l'homme et pour l'environnement.

RISQUES POUR L'HOMME

Toxicité aiguë

- par contact (allergie, brûlure de la peau, des yeux et des muqueuses)
- par inhalation (migraines, nausées)

Toxicité chronique

- par ingestion (cancers, maladies génétiques et malformations congénitales)

⚠ Ces produits sont persistants sur les vêtements et tissus

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Pollution de l'eau, du sol et de l'air
- Diminution de la fertilité des sols
- Diminution de la biodiversité

⚠ 1 gramme de substance active de pesticide peut polluer un cours d'eau sur dix kilomètres

LE CHIFFRE

Les 17 millions de jardiniers amateurs en France utilisent chaque année 5 000 tonnes de pesticides



Pour limiter ces risques, il est important de connaître
les bonnes pratiques d'utilisation :

AVANT DE LES UTILISER

Choisissez un produit le plus respectueux de votre santé et de l'environnement (voir emballage), et adapté au problème que vous rencontrez. Pour cela, n'hésitez pas à demander conseils. Vérifiez que les bonnes conditions météorologiques soient réunies :

Pas
de pluie



Pas
de vent



Température
< 25°C



Lisez bien l'étiquette et respectez les indications et précautions qui y sont mentionnées.

⚠ Le surdosage n'augmente pas l'efficacité du produit et peut être nuisible à vos plantations.

Protégez-vous : gants, masques, lunettes, bottes, combinaison.



PENDANT L'APPLICATION

Ne traitez pas à proximité des points d'eau (fossés, mares, bouches d'égout...) et des zones imperméables : les produits risquent d'être entraînés à la première pluie sans avoir atteint leur cible.

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant le traitement !

APRÈS L'APPLICATION

Stockez les produits dans leur emballage d'origine, sans les mélanger, hors de portée des enfants et loin des denrées alimentaires.

Prenez une douche et lavez vos vêtements et équipements de protection ! Rincez les emballages vides et votre pulvérisateur 3 fois et épandez l'eau de rinçage sur votre zone traitée.

⚠ Surtout ne jetez pas les eaux de rinçage dans le fossé, l'évier, l'égout ou le caniveau.

Les emballages de produits phytosanitaires sont des déchets dangereux qui doivent être déposés dans la déchèterie la plus proche de chez vous habilitée à collecter ces déchets.



Réalisé avec le soutien financier de l'AEAP, la CAPH, la CAD, la CCCO, la CCCP, la CCEP et la CCRVS